

  collège de la Barousse Hautes-Pyrénées académie toulousaine	<h2>CHARTRE DE L'AIDE AU DEVOIRS</h2>	Septembre 2016
Téléphone : 05 62 99 26 23 Fax : 05 62 99 25 93 Mèl : 0650017r@ac-toulouse.fr BP 14 65370 LOURES BAROUSSE		

L'aide aux devoirs est mise en place pour faciliter aux élèves la réalisation de leurs devoirs
Afin que l'aide aux devoirs soit la plus efficace possible,
il est demandé aux élèves et aux parents d'élèves
d'adhérer à cette charte et de la signer.

1. Je m'engage à être assidu à l'aide aux devoirs sur toute la période.
2. Je travail en silence pour respecter mes autres camarades
3. J'apporte le matériel nécessaire pour faire mon travail ou réviser mes leçons
4. J'emmène un livre si j'ai fini mon travail pour ne pas perdre mon temps. Je peux aussi revoir mes leçons ou mes classeurs.
5. Si je dois faire un travail en groupe, je respecte le silence et je demande l'autorisation au professeur pour pouvoir travailler ensemble.
6. J'attends mon tour pour prendre la parole si j'ai une question.
7. Je ne prends pas la parole à la place d'un camarade pour répondre sauf si l'enseignant me le demande.
8. Le professeur n'est pas disponible uniquement pour ma personne et je fais des efforts pour chercher et avancer tout seul et travailler en autonomie.
9. Je rentabilise au maximum cette aide aux devoirs en faisant le maximum.
10. Si je n'ai pas mon matériel, je peux le demander à un camarade à condition de ne pas le perturber ou déranger les autres élèves.
11. Je sais parler à voix basse si besoin car les autres élèves tout comme moi ont besoin de silence pour se concentrer.
12. A la fin de l'heure, je range ma chaise et attends l'ordre du responsable pour sortir de la salle de classe.

MoiJe m'engage à respecter cette charte sans quoi le responsable peut décider que je ne pourrai plus être admis à l'aide aux devoirs.

Lu et approuvé :

Le :

Le :

Elève :

Parents de l'élève: